

## Conditions d'admission

- ✓ Être âgé de 16 ans et +
- ✓ Être reconnu travailleur handicapé et bénéficiaire d'une décision d'orientation de la MMPH
- ✓ Être travailleur d'EA ou travailleur d'ESAT
- ✓ Vouloir se former dans le cadre de la réalisation d'un projet professionnel

## Les partenaires pour vous soutenir



Contactez-nous :

**ESRP HM 972**

**10 Lotissement BARDINET  
97200 Fort-de-France**

**☎ 0596 59 14 15 / 0696 33 42 73**

**☎ 0596 60 11 97**

**✉ [crp.aarpha@orange.fr](mailto:crp.aarpha@orange.fr)**

**Site : [www.aarpha.org](http://www.aarpha.org)**

## ■ QU'EST-CE QUE « L'ESRP HORS LES MURS » ?

- ◆ L'ESRP Hors les Murs s'inscrit dans la continuité des actions d'insertion impulsées par la plate-forme de parcours de l'AARPHA
- ◆ Il s'agit d'accompagner toute personne reconnue en situation de handicap à une réadaptation professionnelle, en lui facilitant l'accès à une formation diversifiée et qualifiante de son choix, en milieu ordinaire
- ◆ La formation se fait à distance ou en présentiel, à temps plein ou partiel

## ■ OBJECTIFS

Porter un appui à la personne en situation de handicap pour :

- ◆ Concevoir et réaliser son projet professionnel par une formation ciblée, aboutissant à l'obtention d'un certificat de compétence, d'un titre professionnel ou d'un diplôme
- ◆ Se former autrement en tenant compte de ses contraintes personnelles (handicap, médicales, familiales...) et en incluant des périodes en entreprise
- ◆ Bénéficier d'un suivi pédagogique et d'un accompagnement médico-psycho-social adapté à ses besoins



### QUI EST CONCERNE ?

- Personnes titulaires d'une RQTH et d'une décision d'orientation en ESRP Hors Les Murs délivrée par la CDAPH ou le SPE
- Personnes en évaluations préliminaires titulaires ou non d'une notification
  - Jeunes en situation de handicap à partir de 16 ans
    - Personnes provenant d'IME ou IMPRO
    - Travailleurs d'ESAT et d'Entreprise adaptée
- Salariés, indépendants du privé ou agents de la fonction publique ...

### MODULE PREPARATOIRE

- Tests de positionnement et remise à niveau (français, maths, logique, bureautique...)
  - Mesure de la pertinence du projet
  - Validation du projet et définition des conditions de réalisation
- Recherche de l'organisme de formation le mieux adapté aux besoins du bénéficiaire
  - Ateliers Coaching : Estime de soi, Communication, Gestion des émotions...

### ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION ET STAGE EN ENTREPRISE

- L'Organisme de formation établit et met en oeuvre le programme de formation
- L'ESRP met en oeuvre des moyens de compensation et des adaptations personnalisés en accord avec le centre de formation ou l'entreprise d'accueil
- L'ESRP accompagne le stagiaire tout au long de sa formation et dans ses démarches d'insertion socio-professionnelle
  - Des points d'étape et bilans de formation organisés par l'ESRP et le Centre de formation

### ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

- Atelier de recherche d'emploi : méthodologie, rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche
- Mise à disposition dans le centre de matériel informatique avec accès internet et de documentation
- Mise en relation avec les différents partenaires en charge de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ( Cap emploi, Pôle Emploi, AGEFIPH, FIPHP ...)